

Environnement | Charente-Maritime : le Plan Digue descend vers la Gironde



La commission permanente du Département s'est réunie à la Maison de la Charente-Maritime à La Rochelle, vendredi 19 janvier, pour y approuver notamment la convention-cadre proposée par le Syndicat mixte d'aménagement du SAGE Seudre, relative au financement du Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) du Bassin de la Seudre, c'est-à-dire les pays royannais et marennais. Ce PAPI a été labellisé à hauteur de 10, 345 M€ pour la période 2017-2023. La participation du Département s'élève à 1, 891 M€.

A signaler également, trois conventions sont désormais approuvées avec les cantons de Fouras et de Nieul-sur-Mer. Les services techniques de l'Union des Marais de la Charente-Maritime (UNIMA) ont donc en charge la réalisation de la digue des Chaudières dans les communes de Fouras-les-Bains et d'Yves, de la réfection de la digue de Port-des-Barques, ainsi que l'avant-projet et le projet de protection contre la submersion marine de Nieul-sur-Mer et de L'Houmeau, ayant en commun la digue de la Fertalière. Ces chantiers font partie des dix restants du PAPI validé (2010-2017) avec l'île d'Aix, Esnandes-Charron, Sainte-Marie, La Couarde et les Portes-en-Ré (1), qui vont nécessiter 150 millions d'Euros. « Auxquelles il faut rajouter les opérations menées par la CdA de La Rochelle qui fait d'énormes projets pour ses collectivités, ainsi que Chatellaillon et Yves, et nous arrivons à 260 millions d'euros », précise le vice-président du Département en charge du littoral Lionel Quillet. Il restera ensuite les 5 grandes dernières opérations du PAPI Charente-Estuaire, un énorme projet à 30 millions d'euros ; le PAPI bassin de Seudre, donc ; puis celui de l'estuaire de la Gironde, ainsi que l'avenant au nord Aunis et de l'île d'Oléron. « Avec les avenants et les dépassements budgétaires nous arriverons à 300 millions d'euros (de coûts totaux des PAPI du 17) », note Lionel Quillet.

La Région quitte le navire

Les collectivités locales vont devoir plus que jamais se serrer les coudes pour parvenir au bout de ces chantiers de protection. Après avoir honoré ses premières signatures de PAPI, en respectant les engagements pris par le Poitou-Charentes, « on sent que la Nouvelle-Aquitaine n'ira pas plus loin », estimait Lionel Quillet juste avant Noël. Lors d'une présentation qu'elle a faite mi décembre à la CdA de l'île de Ré, « la Région a annoncé qu'elle se retirait progressivement et qu'elle ne mettrait plus que 5 millions sur l'ensemble de son mandat pour les côtes. Il est clair que la Nouvelle-Aquitaine ne sera plus avec nous dans l'avenir ». Pour l'édile, il ne reste plus qu'à espérer un nouveau soutien financier de l'Etat, qui doit officiellement se repositionner en 2024. « On compte sur vous », a-t-il fait savoir au préfet de Charente-Maritime, Fabrice Rigoulet-Roze.

(1) Actuellement, huit grands opérations de protection sont en train d'être achevées à Charron, Esnandes ouest, La Flotte, Aytré, Angoulins, Port-des-Barques, Loix, Saint-Trojan et Boyardville.

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : CARA / Sébastien Huste

Publié sur aqui.fr le 21/01/2018

[Url de cet article](#)